



COMITÉ ARRÊT DES REJETS ET ÉMISSIONS TOXIQUES-ROUYN-NORANDA

Communiqué pour diffusion immédiate

Attendre 16 mois pour être bafoué par le comité interministériel qui dit NON à toutes nos demandes

Rouyn-Noranda, le 26 mars 2021 - C'est avec colère et indignation que le comité ARET a pris connaissance du rapport du comité interministériel. Le comité a fait la sourde oreille à toutes les demandes citoyennes.

D'abord, le comité ne veut pas avoir une meilleure connaissance de la situation, c'est :

- non à d'autres stations de mesure,
- non à mesurer les particules de < 2,5 microns ou (PM_{2,5}), les plus nocives pour la santé,
- non à des mesures en continu, non, non, non...

Comme ça : pas de risque de trouver quelque chose !

Et on ne touche pas au traitement des concentrés complexes qui sont à la source de la majorité des émissions d'arsenic, ça rapporte trop !

Le comité n'a même pas répondu à son mandat qui était : « *le nouveau comité interministériel aura pour mission d'évaluer le plan d'action et les pistes de solution qui lui seront soumis. Il devra aussi soutenir et suivre la mise en œuvre des actions, tout en communiquant avec la population de façon régulière, afin de l'informer des avancées dans ce dossier.* »¹ Pour évaluer le plan, le ministre indiquait qu'il *devra comporter des pistes de solution visant à atteindre la norme québécoise d'émission d'arsenic dans l'air... le ministre Charette a demandé, le 16 octobre dernier, à la Fonderie de lui fournir, avant le 15 décembre 2019, un plan d'action proposant des mesures supplémentaires, à court terme, afin de réduire l'exposition à l'arsenic pour les résidents du quartier. Un volet à long terme sera désormais inclus.*¹

La seule communication avec la population, c'est aujourd'hui...

Et aucune mention de la norme québécoise de 3 ng/ng³. On n'exige aucune cible précise de la fonderie, aucun calendrier.

« *Ça fait deux ans que nous savons que nos enfants sont imprégnés à l'arsenic et tout ce que le gouvernement a fait, c'est mettre en place un comité qui n'a rien fait. Entre temps, la fonderie peut nous asperger d'arsenic jusqu'à 66 fois la norme provinciale! Pourquoi sommes-nous traités en citoyens de seconde zone ?* », s'indignent Mireille Vincelette et Valérie Fournier, co-porte-paroles.

En prime, on annonce 6,5M\$ pour la Ville de Rouyn-Noranda, afin de couvrir des dépenses qui devraient être assumées par la fonderie (pollueur/payeur). Un bâillon vert pour l'acceptabilité municipale

ARET est un comité de parents d'enfants du quartier Notre-Dame de même que de citoyens et citoyennes mobilisé.e.s pour protéger la santé de leurs enfants et de toute la population de Rouyn-Noranda. Il a été mis en place à la suite des premiers résultats de l'étude de biosurveillance effectuée l'automne 2018 auprès d'enfants du quartier Notre-Dame.

-30-

Pour information :

Nicole Desgagnés

Responsable des relations avec les médias

Desgagnes.nicole@gmail.com

Cell. : 819 277 8890 D : 819 764 4700

¹ Communiqué 1^{er} novembre 2019 (nous avons souligné)

<https://www.msss.gouv.qc.ca/ministere/salle-de-presse/communiqu-1960/>